

<https://47.snuipp.fr/Un-livre-pour-l-ete-saison-2-juin-2011>



« Un livre pour l'été » : saison 2, juin 2011

- École - Archives -

Date de mise en ligne : jeudi 23 juin 2011

Dernière mise à jour : 23 juin 2011

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Saison 2, juin 2011

Les écoles ont reçu ces derniers jours le « livre pour l'été » à distribuer aux élèves de CM1 dans le cadre de l'opération décrite par la circulaire n° 2010-067 du 26/05/2010.

La circulaire rappelle, si nous avons le mauvais esprit d'en douter, que « le principe d'égalité de tous est ainsi respecté par l'octroi d'un livre identique à chaque enfant. ».

Passons sur le fait qu'une circulaire ministérielle parle d'enfants plutôt que d'élèves, pour relever plutôt qu'elle précise ensuite que la distribution est « l'occasion de valoriser des élèves qui se seront distingués par leur mérite [...]».

La cérémonie de remise des livres pour l'été offre en effet la possibilité de redonner un souffle nouveau aux cérémonies de remise des prix. » Les enseignants qui le souhaitent pourront aussi faire chanter « Maréchal, nous voilà ! » à leurs élèves (mais ce n'est pas précisé par la circulaire) !

Cerise sur le gâteau, l'opération est sponsorisée cette année par la fondation Total.

La multinationale pétrolière enregistre depuis plusieurs années des profits records alors qu'elle n'a pas payé d'impôts sur les sociétés en France en 2010 !

Peut-être est-ce cela qui lui permet de servir la soupe au ministre de l'Éducation nationale.

Nous vous suggérons de masquer le logo commercial et de conserver les livres à l'école pour mener des activités pédagogiques.

Franck Chabot



Distribution des Prix - 14 juillet 1929

Saison 1, juin 2010 :
Après les programmes plutôt rétrogrades de 2008, nouvelle initiative ministérielle pour faire revenir à l'école d'avant, l'école d'antan, l'école où tout allait bien (?) :
La cérémonie des prix ...

Vu au détour de la lecture du BO du 17 juin (<https://www.education.gouv.fr/bo/20...>) et d'un Courrier Officiel aux

écoles de l'IA en date du 16 juin.

Avec juste un petit couac de communication entre une circulaire ministérielle qui annonce un calendrier très resserré avec sélection des écoles avant le 11 juin et une circulaire de l'IA datée du 14 juin, publiée le 16 juin, demandant une réponse pour le 18...

Gageons que les IEN auront tout mis en oeuvre pour sélectionner, avec discernement, l'école de leur circonscription qui aura été déclarée volontaire...

Volontaire pour faire quoi ?

Extrait de la circulaire ministérielle :

L'opération « Un livre pour l'été » est une opération inédite qui participe des mesures prises par le ministre au titre de la prévention contre l'illettrisme.

Elle s'inscrit dans le cadre d'une incitation forte à la lecture et marque la volonté de permettre aux élèves de CM1 de découvrir, à travers une opération d'envergure, la joie de recevoir un livre et de la partager avec ses parents, ses camarades de classe, ses professeurs.

Au cours d'une cérémonie solennelle, qui rassemblera les acteurs et partenaires de l'école, le livre et la lecture sont ainsi valorisés, aux yeux des élèves, des familles et de partenaires divers.

Cette action pourra se dérouler lors d'une fête d'école ou à un moment spécifiquement dédié.

Ce sont tous les élèves de CM1 des écoles volontaires qui seront les destinataires des Fables de La Fontaine illustrées par Chagall.

Le principe d'égalité de tous est ainsi respecté par l'octroi d'un livre identique à chaque enfant. Il n'y a donc ni classement, ni distinction particulière.

Cependant, cette manifestation autour du livre peut aussi être l'occasion de valoriser des élèves qui se seront distingués par leur mérite, les progrès qu'ils ont pu réaliser, les comportements citoyens qu'ils ont pu avoir ou les efforts qu'ils ont pu réaliser au cours de leur année de CM1.

La cérémonie de remise des livres pour l'été offre en effet la possibilité de redonner un souffle nouveau aux cérémonies de remise des prix.

Dans cette perspective, un partenariat pourra être recherché avec les communes qui accepteront d'enrichir la dotation en livres pour donner tout son sens à une telle cérémonie.

La valorisation de l'effort, du travail bien fait, des comportements citoyens a en effet tout naturellement sa place à l'école, comme celle de la réussite liée à l'effort et à la persévérance. La remise des prix peut en être l'incarnation tant qu'elle ne conduit pas à l'exclusion de certains.

C'est beau !

Avec même des précisions pour avoir le privilège d'être sélectionné cette année :

Les écoles qui souhaitent participer dès cette année scolaire à l'opération « Un livre pour l'été » devront produire un projet pédagogique en réponse au cahier des charges ci-dessous. C'est la qualité du projet pédagogique qui sera le critère majeur de sélection des écoles qui pourront bénéficier de cette première dotation expérimentale.

Le projet pédagogique fera apparaître, en quelques lignes, cinq types de propositions pédagogiques :

- *l'organisation dans la classe d'un temps de présentation de l'ouvrage remis aux élèves, dans le courant du mois de juin, pour leur donner l'envie de le lire personnellement ;*
- *l'organisation d'une cérémonie de remise des ouvrages présentant des caractéristiques d'ouverture sur les familles et les partenaires de l'école (voir annexe 1), notamment la collectivité territoriale ;*
- *la liaison avec les stages de remise à niveau pour les élèves qui seront concernés pendant les vacances d'été ;*

- *l'implication des familles qui est, en la matière, déterminante puisque les enfants auront quitté l'école au moment où ils liront le livre ;*
- *les grandes lignes du projet d'activités pédagogiques prévues en CM2 qui font apparaître des objectifs d'apprentissage en culture humaniste et en maîtrise de la langue, notamment la mise en réseau avec d'autres textes.*

Ah oui, les stages de remise à niveau de l'été, pour découvrir La Fontaine, fallait y penser...

Sinon, pour combattre l'illettrisme, il y aurait aussi d'autres pistes : alléger les effectifs d'élèves dans les classes, consolider et renforcer les réseaux d'aide (RASED), développer la scolarisation précoce avec des taux d'encadrement réduits, maintenir une vraie formation professionnelle initiale, développer la formation continue, encourager la recherche pédagogique ...

Certes, en terme de cérémonie "méritante" et de photo dans le journal, c'est pas pareil...

Luc Mamin